



LES FAITS MARQUANTS DU PREPCOM II DU SMDD: JEUDI 7 FEVRIER 2002

Le matin, les délégués se sont réunis en séance Plénière, pour entendre les présentations de l'Indonésie et de l'Afrique du Sud au sujet des préparatifs du PrepCom IV et du Sommet de Johannesburg. Le thème de la gouvernance pour le développement durable a été abordé, l'après-midi, au cours d'une consultation informelle, concluant ainsi l'examen de la *Liste des Questions et des Propositions pour Discussion*, élaborée par le Président.

LA PLENIERE

Le Vice-président Kiyotaka Akasaka (Japon) invita l'Indonésie et l'Afrique du Sud à faire leurs présentations sur les arrangements concernant le PrepCom IV et le Sommet.

La délégation indonésienne présenta un vidéo sur les préparatifs du PrepCom IV qui doit se tenir au Palais des Congrès de Jakarta, du 27 mai au 7 juin 2002, en faisant noter: que de plus amples renseignements concernant la logistique sont disponibles sur leur site web: www.pc-wssd.com; et que compte tenu du fait que le 5 juin est le rendez-vous de la Journée Mondiale de l'Environnement, une exposition sera organisée en marge de la réunion du 4 au 7 juin.

La délégation de l'Afrique du Sud fit un exposé sur les préparatifs et la logistique du SMDD, donnant des détails sur les divers événements officiels et autres qui y sont prévus, ainsi que sur les activités sociales et culturelles qui seront organisées pour l'occasion à Johannesburg. L'orateur nota la signification de la manifestation "berceau de l'humanité" prévue en l'honneur des dirigeants invités qui, "à l'aube de ce nouveau siècle," se retrouveront rassemblés dans un site archéologique. Il donna également des indications sur les services qui seront mis à disposition des délégations des Nations Unies et des ONG participantes, et sur les opportunités qui seront offertes pour l'interaction durant le Sommet. Des informations supplémentaires sont disponibles sur: www.joburgsummit2002.com.

LES CONSULTATIONS INFORMELLES

Les Vices-présidents du PrepCom, Lars-Göran Engfeldt (Suède) et Ositadinma Anaedu (Nigeria) coprésidèrent la consultation informelle, de composition non limitée, sur le thème de la gouvernance pour le développement durable, dont les travaux devaient être menés sur la plate-forme du papier officieux qui avait été circulé jeudi 31 janvier et qui renfermait les questions devant guider la discussion. La "section officieuse" consacrée au thème de la gouvernance dans la *Liste des Questions et des Propositions pour Discussion* du Président du PreCom Salim fut également examinée durant la session. Le Coprésident Engfeldt ouvrit la séance et introduisit les orateurs qui tour à tour devaient parler de leurs expériences dans le domaine des réformes institutionnelles.

Sarbuland Khan, Directeur, ECOSOC Affairs and Coordination Division, DESA, parla des réformes au sein de l'ECOSOC, attirant l'attention sur les thèmes récurrents du processus, tels que ceux de la mobilisation des ressources et de la concrétisation de résultats à tous les niveaux. L'orateur qualifia l'ECOSOC de centre pivot où la dimension régionale peut être intégrée à travers la promotion de la cohérence entre les Nations Unies, les institutions financières internationales et l'OMC. Alvaro Umaña, Directeur, Environment and Sustainable Development Group, PNUD, identifia les problèmes rencontrés dans l'intégration des trois piliers constitutifs du développement durable, tels que la fragmentation des approches sectorielles et la compartimentalisation des agences qui sont en concurrence, au lieu d'être en coopération.

Adnan Amin, Directeur, Bureau new yorkais du PNUD, décrit l'évolution du PNUD et de son processus de Gouvernance Environnementale Internationale, et parla du document devant être négocié à la Septième Session Extraordinaire du Conseil d'Administration/Forum Mondial des Ministres de l'Environnement, prévue à Carthagène, en Colombie. Qazi Shaikat Fareed, Directeur, Office of Interagency Affairs, donna un aperçu sur la réforme de la Commission Administrative chargée de la Coordination (CAC), identifiant les défis à relever dans les processus de restructuration institutionnelle.

En réponse aux présentations, le CANADA fit remarquer que l'ECOSOC n'avait fourni ni coordination ni intégration dans le cadre du travail de la CDD. Le délégué fit également part de ses réserves concernant le risque de voir l'approche *ad hoc* s'avérer incapable de s'assurer des ressources ou des engagements. Le KENYA souhaita être édifié sur les résultats envisagés pour les processus de Gouvernance Internationale pour l'Environnement et pour le Développement Durable. La BOLIVIE souhaita des éclaircissements sur les liens entre le PNUD et l'OMC et sur les vues du PNUD sur la question de la gouvernance pour le développement durable. L'EGYPTE souhaita en savoir davantage quant à la manière dont les trois piliers du développement durable pouvaient être intégrés à l'ECOSOC, compte tenu en particulier, du fait que les institutions de Bretton Woods opèrent de manière distante des Nations Unies.

L'ECOSOC mit en exergue ses contributions au programme de travail pluriannuel de la CDD et nota l'opportunité d'améliorer la cohérence à travers les dispositions de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement (FdD) concernant les institutions de Bretton Woods. Le Bureau des Affaires Inter-agences nota que les responsables des agences préféreraient des mises en réseaux dynamiques et souples, et que des occasions sont offertes pour l'apport de contributions de fond au système d'échange d'information du Bureau. Le PNUD réitéra les résultats anticipés du processus de Gouvernance Environnementale Internationale, affirma que le défi posé au SMDD consiste à savoir comment intégrer l'équation de la Gouvernance Environnementale Internationale dans le processus du Sommet, et attirera l'attention sur le travail accompli par le PNUD sur la question

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Wendy Jackson <wendy@iisd.org>, Wagaki Mwangi <wagaki@iisd.org>, Alison Ormsby <alison@iisd.org> et Andrey Vavilov <andrey@iisd.org>. Edition Numérique: Andrei Henry <andrei@iisd.org> et Leila Mead <leila@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun: <mongi@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Logistique: Marcela Rojo <marcela@iisd.org>. Assistant en Ligne: Diego Noguera <diego@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et l'OAEC), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères et le Gouvernement Allemand (à travers les Ministères de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2002, par: les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, les Ministères Suédois de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, Swan International et l'Agence Nipponne de l'Environnement (à travers l'IGES). La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Le Bulletin est joignable à <enb@iisd.org> et au tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par à <info@iisd.ca> et par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/linkages/>.



commerce et environnement avec la CNUCED, et sur son Mémoire d'Entente avec l'OMC concernant les conflits potentiels futurs dans ce domaine.

Le Coprésident Anaedu invita les participants à présenter leurs commentaires sur la soumission informelle du Coprésident, des questions ayant trait à la gouvernance pour le développement durable, et signala que les Coprésidents n'étaient pas responsables de l'additif portant sur la "section officieuse" consacrée au thème de la gouvernance, qui se trouvait annexé à la *Liste des Questions et des Propositions pour Discussion*.

Au cours du débat qui suivit, l'Argentine, au nom du G-77/CHINE, fit part du souhait du groupe de ne pas commenter la "section officieuse," préférant plutôt l'insertion dans le Rapport du Président, d'une référence aux consultations informelles initiées par les Vice-présidents, et souligna la nécessité de déterminer les objectifs avant l'approche. L'orateur mit également en relief: les liens institutionnels au niveau international; le rôle potentiel et non encore réalisé des commissions régionales; l'éventuelle implication des représentations du PNUD dans les stratégies de développement durable; et l'élaboration des principes généraux devant régir la gouvernance à l'échelle nationale. Il indiqua que la proposition appelant à la mise en place d'une cour internationale pour le développement durable avait de profondes implications, et que la bonne gouvernance n'était pas un pilier reconnu de développement durable. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, apporta son appui à la proposition de tenir des discussions sur la gouvernance pour le développement durable et encouragea la considération: de la gouvernance aux niveaux national, régional et international; des instruments nécessaires à l'évaluation des propositions et de l'exécution des mesures prises, à tous les niveaux; des conclusions de la FdD et des mesures de renforcement du suivi du SMDD; du rôle des commissions régionales; et des instruments nécessaires au soutien du renforcement des capacités et de l'assistance technique dans le domaine de la gouvernance au niveau national.

La NORVEGE encouragea: le renforcement des institutions disponibles et l'amélioration de la manière dont elles travaillent séparément et ensemble; l'identification des domaines de focalisation de la gouvernance pour le développement durable; et le renforcement des capacités en matière de gouvernance nationale dans les pays en développement. La POLOGNE proposa la considération: de la gouvernance locale et sous-régionale; de la coopération bilatérale; de la coordination entre les agences des Nations Unies; et de l'élaboration d'un code de développement durable. La SUISSE appela à l'extension de l'implication des parties prenantes, de manière à y inclure le suivi et le soutien de la mise en application, à des changements dans focalisation et les méthodes de travail de la CDD, et au traitement des nouveaux défis, tels que ceux posés par la mondialisation, les nouvelles technologies de communication, et la génétique. Le CANADA souligna le besoin de rattacher le travail de la CDD aux activités menées par le système des Nations Unies, en particulier, celles menées par les commissions régionales, et fit remarquer que les pays dépourvus de bonne gouvernance tendaient à ne pas recevoir d'APD, mais plutôt des aides d'urgence ou une assistance militaire. L'EGYPTE déclara que les engagements pris par les pays industrialisés doivent être suivis et appliqués et, avec l'AFRIQUE DU SUD et le CANADA, appela à une participation accrue des ministres autres que ceux de l'environnement. L'EGYPTE et le CANADA s'opposèrent à l'introduction d'un quatrième pilier de développement durable.

La CHINE attira l'attention: sur les moyens de mise en œuvre du Plan d'Action 21; sur les différences nationales dans le domaine des indicateurs; et sur les problèmes associés à l'intégration de la discussion du thème de la Gouvernance Environnementale Internationale dans le processus du SMDD. La HONGRIE se déclara d'avis avec le G-77/CHINE au sujet de l'opportunité d'insérer une référence à la "section officieuse" consacrée au thème de la gouvernance, et appela à l'élaboration d'une conception claire de la gouvernance et à la considération de l'assise institutionnelle et de la coopération, y compris avec d'autres accords internationaux étrangers à la CNUED. L'orateur nota le dilemme posé par les processus de planification parallèles imposés par les stratégies nationales de développement durable. Le délégué des ETATS-UNIS souligna la légitimité du processus de la Gouvernance Environnementale Internationale, reconnut les trois piliers du développement durable, proposa une focalisation sur l'efficacité, l'efficience et la rationalité de la CDD, et mit en exergue: le rôle des gouvernements nationaux dans l'instauration d'un environnement et d'une infrastructure convenables au développement durable; l'efficacité des institutions; la base scientifique des prises de décision; l'accès à l'information; la participation des parties prenantes; et l'accès à la justice.

La TANZANIE appela: au renforcement et au soutien de la CDD en vue d'intégrer les politiques, limiter les chevauchements et renforcer la mise en œuvre; à l'amélioration de la coordination inter-départementale pour les liens programmatiques au sein du système des Nations Unies; au renforcement des institutions régionales, en particulier les commissions; et à la fourniture d'une plate-forme financière prévisible et renforcée au PNUD.

La BOLIVIE parla de ses progrès dans le domaine de la gouvernance nationale depuis Rio et encouragea une certaine prudence dans la création des nouvelles structures lorsque les capacités ou les ressources nécessaires à la conduite du travail font défaut. Le JAPON était d'avis que la bonne gouvernance domestique est un élément clé pour le développement durable et déclara que les avancées enregistrées dans les technologies de l'information doivent être promues en tant qu'outils d'amélioration des prises de décision. L'Australie plaida pour des mesures concrètes pour le dépassement de la fragmentation et pour l'élimination des chevauchements dans les institutions disponibles, et appela à faire de l'intégration des politiques au niveau national, une priorité pour la gouvernance nationale, notant que les avantages du renforcement des capacités seraient limités si les éléments fondamentaux du système national n'étaient pas coordonnés dans le cadre du développement durable.

Le NIGERIA déclara que le renforcement des cadres institutionnels du développement durable est la seule voie permettant d'atteindre les objectifs, et nota le besoin: d'une coordination des commissions régionales; de la poursuite du travail de la CDD sur les indicateurs; de l'adoption d'une approche participative; de l'évitement de la duplication des institutions; de la mise en place de partenariats et de réseaux. L'IRAN déclara que la gouvernance pour le développement durable doit avoir des objectifs appropriés et prendre en considération les questions liées aux aspects commerce international, financements, technologies, coordination et coopération, ainsi que celle de l'accèsion des différents pays à l'OMC.

L'UNIVERSITE DES NATIONS UNIES donna un aperçu sur ses travaux autour des interconnexions entre les accords environnementaux multilatéraux, le renforcement des capacités et l'amélioration de la prise de conscience, et appela à la conduite d'une évaluation scientifique de la gouvernance. L'ARABIE SAOUDITE évoqua la coordination, la transparence et la participation de l'ensemble des parties prenantes, et appela à une meilleure utilisation des institutions disponibles et à une focalisation sur le niveau régional. La REPUBLIQUE DE COREE déclara que le remaniement du système en vigueur était peu réaliste, et suggéra de se concentrer sur des options à court terme pour l'amélioration de la gouvernance, tout en évitant de se focaliser sur un seul aspect environnemental.

DANS LES COULOIRS

Alors que certains participants ont exprimé leur déception quant à la limitation des contributions apportées par les principaux groupes sociaux à la *Liste de Questions et des Propositions pour Discussion* du Président, les membres du Comité d'Organisation des ONG au sein de la CDD ont fait circuler, jeudi, une lettre de réclamation adressée à tous les Vice-présidents, faisant part de leurs réserves concernant le manque de participation des ONG dans le processus préparatoire et dénonçant la sélectivité et l'absence de transparence constatées dans le traitement de cet aspect.

Bien que les allégations selon lesquelles le Comité d'Organisation des ONG au sein de la CDD aurait été délibérément exclu du processus du PrepCom semblent avoir quelques fondements, plusieurs ONG, qui avaient l'air de ne pas être au courant de la lettre, ont déploré la manière cachottière dont le réseau a demandé audience au Bureau, et le fait que l'élaboration du papier de position des ONG actives au sein de la CDD, pour le Dialogue avec l'Ensemble des Parties Prenante, n'ait pas été l'unique voie pour la participation des ONG. L'affaire n'a pas manqué de soulever la question de savoir qui détient l'autorité, voire la légitimité, de sanctionner ou d'empêcher la participation d'ONG accrédités.

Dans l'intervalle, l'accréditation de l'ONG nommée 'Campagne Internationale pour le Tibet', qui soutient l'autodétermination des Tibétains attend les résultats du vote prévu vendredi matin.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE: Les délégués se réuniront dans la Salle de Conférence 1 de 10h à 13h pour procéder à l'examen des questions d'organisation et du Rapport du Président qui serait distribué au cours de la Plénière. Les délégués se réuniront de nouveau de 15h à 18h pour entendre les remarques conclusives, adopter le rapport final et clôturer les travaux du Comité Préparatoire.